



N° 10143\*13

Formulaire obligatoire en vertu des articles 87, 89, 240 et 241 du Code général des impôts

**DÉCLARATION FISCALE À SOUSCRIRE  
PAR LES EMPLOYEURS**à l'exception des employeurs relevant du régime général  
de sécurité sociale et produisant une DADS**Rémunérations versées en 2008**

N° 2460-T



10201

Renvoyer **au plus tard le 31 janvier 2009** un exemplaire de votre déclaration au service dont vous obtiendrez les coordonnées auprès de la direction des services fiscaux dont dépend votre établissement, ou en consultant le site internet [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) à la rubrique Professionnels/Accès spécialisés/Tiers déclarants.  
Salariés déclarés au moyen du TESA : Ces salaires ne doivent plus figurer dans les déclarations 2460. Référez vous à la notice 2460-NOT

<b>IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT DÉCLARANT</b>	<b>Nom ou raison sociale</b>	▶	
	<b>Prénom ou complément de nom</b>	▶	
	<b>Complément d'adresse</b>	▶	
	<b>N°, type et nom de la voie</b>	▶	
	<b>Code postal, commune, CEDEX</b>	▶	

<b>Code Commune</b>		<b>N° SIRET</b>		<b>Code APE</b>	
---------------------	--	-----------------	--	-----------------	--

<b>ÉTABLISSEMENT DÉPOSANT LA DÉCLARATION DE RÉSULTATS</b>				RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Nom ou raison sociale				DATE DE DÉPÔT JJ/MM/AAAA :	
N°		Voie			
Code postal		Commune		SERVICE :	
N° SIRET					

**ASSUJETTISSEMENT AUX TAXES : taxe sur les salaires (TS), taxe d'apprentissage et contribution au développement de l'apprentissage (TA/CDA) et formation professionnelle continue des entreprises de moins de dix salariés (FPC).**

A compléter :

TS	OUI		NON	
TA/CDA	OUI		NON	
FPC (-10 sal)	OUI		NON	

<b>MONTANT BASE IMPOSABLE TAXE SUR LES SALAIRES</b>				<b>MONTANT DE LA TAXE DUE</b>	
21A		21B		21C	
<b>MONTANT BASE IMPOSABLE TA/CDA</b>			<b>MONTANT BASE IMPOSABLE FPC (-10 sal)</b>		
EFFECTIF au dernier jour de l'année			<b>MONTANT BASE IMPOSABLE FPC/CDD</b>		
<b>Totaux des rémunérations cumulés pour l'ensemble des salariés (ne pas porter les centimes). Ces totaux comprennent les sommes déclarées sur le verso du présent feuillet ainsi que celles portées sur les intercalaires. Pour le remplissage des rubriques ci-contre, reportez-vous à la notice 2460 NOT.</b>		18A		19A V1	20C
		18B		19B V2	20D
		18C		19C	

PERSONNE À CONTACTER DANS L'ENTREPRISE : NOM ..... Tél. : .....  
À ....., le ..... Signature :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès de la direction des services fiscaux.

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**1 - DÉCLARATION DES SALAIRES (ne pas porter les centimes)**

2 - Date de naissance (JJ/MM/AAAA)				Dépt de naissance				Lieu de naissance			
3 - Nom de naissance (en majuscules)				4 Prénom		5 Nom marital					
<b>6-Adresse au 1<sup>er</sup> janvier 2009 ou dernière adresse connue</b>											
Complément d'adresse (bât, étage)											
N°		Voie									
Code postal			Commune				Bureau distributeur				
<b>7 - N° d'inscription au répertoire (NIR)</b>						8 - Chèques emploi service et PAJE					
9 Année entière		10 C ou D ou A		11 Départ définitif (D ou blanc)		12 Travail à l'étranger ou frontalier		13 - 1 <sup>ère</sup> période d'emploi (JJ/MM) du <input type="text"/> au <input type="text"/>		13 - 2 <sup>ème</sup> période d'emploi (JJ/MM) du <input type="text"/> au <input type="text"/>	
14 - Code INSEE des emplois			15 C I P D Z		16 - Nature de l'emploi et qualification				17 - Nature des indemnités (E ou I)		
<b>IMPÔTS : RÉMUNÉRATIONS ANNUELLES (AVANTAGES EN NATURE INCLUS)</b>				19A - Avantages en nature V1 = Valeur - N = Nature				20A - Sommes imputables sur plafond d'épargne retraite		21 - Taxe sur les salaires	
18A - Base brute fiscale				19B - Frais professionnels V2 = Valeur - M = Modalités				20B - Nombre d'heures payées		21A - Total imposable	
18B - Revenus d'activité nets imposables (sauf indemnités d'expatriation et d'impatriation)				19C - Participation au financement des services à la personne						21B - Base imposable 1 <sup>er</sup> taux majoré	
18C - Autres revenus nets imposables (sauf indemnités d'expatriation et d'impatriation)				19D - Revenus d'heures (ou des jours) supplémentaires et complémentaires exonérées				20C - Participation de l'employeur aux chèques vacances		21C - Base imposable 2 <sup>e</sup> taux majoré	
18D - Indemnités d'expatriation ou d'impatriation								20D - Retenue à la source		21D - Salarié rémunéré par plusieurs établissements	
A				V1				N		A	
B				V2				M		B	
C				C						C	
D				D						D	

2 - Date de naissance (JJ/MM/AAAA)				Dépt de naissance				Lieu de naissance			
3 - Nom de naissance (en majuscules)				4 Prénom		5 Nom marital					
<b>6-Adresse au 1<sup>er</sup> janvier 2009 ou dernière adresse connue</b>											
Complément d'adresse (bât, étage)											
N°		Voie									
Code postal			Commune				Bureau distributeur				
<b>7 - N° d'inscription au répertoire (NIR)</b>						8 - Chèques emploi service et PAJE					
9 Année entière		10 C ou D ou A		11 Départ définitif (D ou blanc)		12 Travail à l'étranger ou frontalier		13 - 1 <sup>ère</sup> période d'emploi (JJ/MM) du <input type="text"/> au <input type="text"/>		13 - 2 <sup>ème</sup> période d'emploi (JJ/MM) du <input type="text"/> au <input type="text"/>	
14 - Code INSEE des emplois			15 C I P D Z		16 - Nature de l'emploi et qualification				17 - Nature des indemnités (E ou I)		
<b>IMPÔTS : RÉMUNÉRATIONS ANNUELLES (AVANTAGES EN NATURE INCLUS)</b>				19A - Avantages en nature V1 = Valeur - N = Nature				20A - Sommes imputables sur plafond d'épargne retraite		21 - Taxe sur les salaires	
18A - Base brute fiscale				19B - Frais professionnels V2 = Valeur - M = Modalités				20B - Nombre d'heures payées		21A - Total imposable	
18B - Revenus d'activité nets imposables (sauf indemnités d'expatriation et d'impatriation)				19C - Participation au financement des services à la personne						21B - Base imposable 1 <sup>er</sup> taux majoré	
18C - Autres revenus nets imposables (sauf indemnités d'expatriation et d'impatriation)				19D - Revenus d'heures (ou des jours) supplémentaires et complémentaires exonérées				20C - Participation de l'employeur aux chèques vacances		21C - Base imposable 2 <sup>e</sup> taux majoré	
18D - Indemnités d'expatriation ou d'impatriation								20D - Retenue à la source		21D - Salarié rémunéré par plusieurs établissements	
A				V1				N		A	
B				V2				M		B	
C				C						C	
D				D						D	

n° de feuillet  sur  nbre total de feuillets de la déclaration